

# CERTIPHYTO DESA RENOUVELLEMENT

TITRE PROFESSIONNEL DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Mis à jour 16/01/2024

## Public ciblé

- Tous les salariés et chefs d'entreprises des entreprises de jardins et de paysages concernées par l'achat et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

## Prérequis

- Compréhension orale et écrite de la langue française ;
- Être en possession d'un certificat phytosanitaire valide entre 3 et 6 mois avant la date de fin de validité.

## Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr) ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

## Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

## Modalité de sélection

- Avoir les prérequis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

## Formateurs

- M. Jean-Bernard JOBERT ;
  - M Rodolphe RASPALDO.
- Formateurs habilités

## Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un bordereau de score. Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

## Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise. Financement possible sous condition par OCAPIAT pour les salariés et par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

## Durée

- 1 jour soit 7h00.

## Dates

- Voir Calendrier de formation sur [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr).

## Tarif

- 175€.

En adéquation avec l'arrêté et ses annexes du 21 octobre 2011 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel, cette formation a pour but de répondre à l'obligation de détention d'un certificat individuel « le Certiphyto » pour tout acte professionnel portant sur l'utilisation, la distribution, le conseil ou la vente de produits phytopharmaceutiques.

## L'OBJECTIF

Acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, les connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement et d'élaboration de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

**Certiphyto DESA = Achète et applique les produits phytopharmaceutiques.**

## POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- ✓ Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- ✓ Adaptation au poste de travail ;
- ✓ Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- ✓ Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- ✓ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap. Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- ✓ Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises. Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)



# CONTENU DE LA FORMATION

## Connaître le cadre réglementaire français :

- Loi Grenelle 1 et 2 ainsi que les mesures afférentes : plan Ecophyto 2018 ;
- Définition des produits phytopharmaceutiques. Consignation de toute utilisation des pesticides ;
- Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché ;
- Réglementation du transport et du stockage. Le matériel et sa réglementation ;
- Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. Responsabilité vis-à-vis des tiers ;
- Réglementation spécifique à l'activité du secteur. Agrément d'entrepris.

## Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour la santé :

- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : Dangers des produits ;
- Situations d'exposition aux dangers. Catégories de populations sensibles ;
- Principales mesures de prévention et de protection et d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers ;
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident : Consignes d'intervention sur les chantiers ;
- Information des commanditaires.

## Connaître les risques et les mesures à prendre pour assurer la prévention des risques pour l'environnement :

- Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination ;
- Pratiques visant à limiter la dispersion des produits lors des transports, du stockage et du traitement des résidus, des manipulations, des épandages ;
- Traçabilité tout au long du processus. Consignes pour l'intervention sur les chantiers.

## Connaître les méthodes et aménagements visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques :

- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Techniques de lutte intégrée ;
- Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Critères de choix des produits et de l'adaptation des doses.

# LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel, travaux pratiques sur site, étude de cas, interactivité et opérationnalité, échanges de pratiques, livret de formation remis sur clé USB, accès à des contenus de formation via la plateforme Moodle.

# LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

À la fin de la formation l'évaluation des acquis des stagiaires est assurée à partir d'une évaluation sommative de type QCM sur in site extranet portant sur les notions et les capacités abordées lors du stage et finalisée par un bordereau de score.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires et par une évaluation à froid, auprès des entreprises, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



**Taux de satisfaction : 97%**  
**Année 2022-2023**  
**(Toutes formations confondues)**



**Taux de réussite : 100%**  
**Pour l'année scolaire 2022-2023**

## Contactez nous !

**CAMPUS VERT D'AZUR**  
Service Stages Courts  
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES  
Tél : 04 92 91 02 33  
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr  
Site web : www.campusvertdazur.fr



# SÉCURISATION DU POSTE DE TRAVAIL POUR LES OPÉRATIONS DE TAILLE

Mis à jour 22/01/2024

## Public ciblé

- Titulaire d'un SST en fin de validé ou périmé.

## Pré requis

- Compréhension orale et écrite de la langue française.

## Modalités d'inscription

- Préinscription en ligne sur [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr) ;
- Remplir la fiche : candidature / positionnement.

## Votre statut

- Aucun changement au statut initial.

## Modalité de sélection

- Avoir les prérequis demandés et avoir effectué les modalités d'inscription.

## Formateurs

- M. Franck MARINO ;
- M. Ferdinand HEITLAGER ;
- M. Pierre OLIVIER.  
*Formateurs habilités*

## Validation des acquis

- Évaluation finalisée par un bordereau de score ;
- Attestation de stage preuve éligible comme activité significative pour un dossier VAE.

## Financement

- Financement par le particulier ou par l'entreprise ;
- Financement possible sous condition par VIVEA pour les gérants d'entreprise.

## Durée

- 2 jours soit 14 h 00.

## Dates

- Voir Calendrier de formation sur [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr).

## Tarif

- 350€.

Du fait de la diversité des situations de travail dans les opérations de taille et des risques pour l'intégrité physique des exécutants, la mise en sécurité d'un chantier, les règles d'utilisation et d'entretien du matériel sont les fondamentaux indispensables à acquérir.

## L'OBJECTIF

Être capable de sécuriser son poste de travail pour effectuer en toute sécurité des opérations de taille à partir du sol.

## POURQUOI DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES?

- Acquisition, actualisation et maintien des compétences ;
- Adaptation au poste de travail ;
- Pédagogie active : interactivité et opérationnalité en salle et/ou sur le terrain, étude de cas, diaporama, échanges de pratiques, livret de formation et contenus pédagogiques papiers et/ou multimédias ;
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des contenus pour les demandes en intra ;
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation du handicap ;
- Aide au maintien dans l'emploi des salariés ;
- Acquisition de nouveaux marchés pour les chefs d'entreprises ;
- Permettre aux entreprises de rester compétitives.

Venez découvrir nos stages courts sur notre site internet

 [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)



# LE CONTENU DE LA FORMATION

## Formation à la sécurité

- La réglementation (code du travail) ;
- Les accidents du travail (origines et conséquences) ;
- Gestes et postures dans le travail ;
- Les E.P.I (équipement de protection individuelle) ;
- La protection collective - organisation du travail ;
- La délimitation du périmètre de sécurité - balisage de chantier ;
- Le matériel, équipements et outils (les techniques d'utilisation, les règles de sécurité) ;
- Technique d'utilisation des EPI spécifique d'accès et de sécurisation du poste de travail (plateforme de travail, équipement spécifiques...).

## Rappel sécuritaire pour l'utilisation du matériel pour les opérations de taille à partir du sol :

- Présentation de la gamme des outils de coupe conventionnels et électriques (scies d'élagage, taille haie, sécateurs, les combinés sur perche de type échenilloir, sécateur, élagueuse, taille haie...) ;
- Présentation de l'usage de cette gamme d'outils en fonction des coupes ou taille des sujets ;
- Initiation et prise de contact avec le matériel et les outils en fonction de l'usage ;
- Mise en situation au poste de travail.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Interactivité et opérationnalité : document écrit remis à chaque participant, diaporama, travaux pratiques d'application et de mise en situation étude de cas, échanges de pratiques, ressources pédagogiques sur clé USB.

La formation aura lieu dans un premier temps en salle pour une présentation du contenu et des aspects théoriques puis sur le terrain pour les parties d'application pratique.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

À la fin de la formation, une évaluation des acquis des stagiaires sera assurée par la complétude d'une grille en auto-évaluation au début et en fin de formation permettant à chaque participant de mesurer la progression de ses acquis à l'issue de la formation.

La formation se clôture dans le cadre de notre démarche qualité par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire et par une évaluation à froid, auprès de l'entreprise, par téléphone ou envoi de questionnaire dans les 3 mois afin d'apprécier l'impact de la formation.

Une attestation de stage et des acquis sera établie et envoyée à l'issue de la formation.



**Taux de satisfaction**  
**Nouveauté 2023**



**Taux de réussite : 100%**  
**Nouveauté 2023**

### Contactez nous !

**CAMPUS VERT D'AZUR**  
Service Stages Courts  
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES  
Tél : 04 92 91 02 33  
E-mail : [cfppa.antibes@educagri.fr](mailto:cfppa.antibes@educagri.fr)  
Site web : [www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)

